

Revue française de comptabilité

DOSSIER

Histoire comptable

Evolution du PCG depuis 1947 | La mission de présentation à travers les référentiels de la profession | Formalisation professionnelle de la mission d'audit en 1965 | Léautey, Caujolle, Reymondin, trois experts-comptables au service de la profession

NORMALISATION COMPTABLE

Rôle de l'Europe
dans le développement
des normes internationales

L'Europe,
force de proposition écoutée

RECHERCHE COMPTABLE

Le comptable dans la
culture populaire

Une image stéréotypée
qui tend à évoluer

EXERCICE PROFESSIONNEL

Droit comptable
et jugement professionnel
Entre menaces et opportunités

Rédaction du mémoire

Les experts-comptables stagiaires, prévoyant de présenter leur mémoire à la soutenance de novembre 2016, ne disposent plus que de quelques semaines pour le rédiger et le peaufiner.



Par Bruno Delhoustal,
Diplômé d'expertise comptable,
Lauréat du concours national CSOEC
et CNCC des meilleurs mémoires¹

Date d'envoi du mémoire

Les candidats aux épreuves du DEC de novembre 2016 ont **jusqu'au mercredi 31 août** pour faire parvenir leur dossier complet (comprenant le mémoire imprimé en deux exemplaires) au Service Interacadémique des Examens et Concours (SIEC).

Rétroplanning adapté

Le candidat souhaitant mettre à profit les congés estivaux pour rédiger son mémoire doit donc organiser correctement le temps restant à sa disposition. Il lui est conseillé, dans un premier temps, de **calculer son volume horaire disponible** (week-ends, jours fériés et congés) pour l'affecter dans un second temps, aux tâches restant à réaliser : rédaction du corps du mémoire, rédaction des annexes, relecture et mise en forme, reprographie.

L'attention du candidat est appelée sur le fait que les étapes de relecture, mise en forme et reprographie sont véritablement chronophages et fortement dépendantes de tierces personnes. Il est donc nécessaire de tenir compte d'éventuels impondérables et de prévoir une marge de sécurité jusqu'à l'envoi effectif du mémoire (pour les ultimes retardataires, le bureau de Poste du Louvre à Paris est ouvert jusqu'à minuit, le cachet faisant foi).

Recherche de valeur ajoutée

La rédaction du mémoire et sa présentation écrite constituent avant tout un exercice de style. Il faut parvenir à contenir en 100 pages - comprenant introduction, développement et conclusion - l'intégralité du sujet. Il ne faut pas perdre de vue que le mémoire doit être tourné vers la pratique professionnelle, même si une première partie, souvent théorique, permet de mettre le lecteur à niveau sur les spécificités du sujet retenu.

Les parties suivantes du mémoire doivent, en revanche, être tournées au maximum vers la pratique professionnelle afin de fournir au praticien l'ensemble des éléments nécessaires à la maîtrise technique du sujet.

Rechercher la valeur ajoutée peut aussi se traduire par quelques encarts synthétiques permettant de résumer ou d'approfondir certaines idées clés ou d'attirer l'attention du professionnel sur des points à risques. Le candidat doit être capable de se projeter dans le besoin d'un professionnel qui ne maîtrise pas le sujet mais qui souhaite approfondir ses connaissances en la matière.

Respect de la demande d'agrément

Le candidat doit respecter les objectifs qu'il s'était **fixés lors de la demande d'agrément** envoyée au préalable. Par exemple, s'il s'était engagé à réaliser une étude comparative ou des outils spécifiques, le jury veillera à les retrouver dans le mémoire.

Il en va de même pour le **plan détaillé proposé au sein de la notice** : seules des modifications mineures seront tolérées. Toute modification significative du plan devra être dûment justifiée dans une note liminaire à l'attention du jury.

Annexes pertinentes

Tel que rappelé dans le rapport du président du jury sur la session de mai 2015, il est constaté « *une certaine inflation dans le nombre d'annexes proposées à l'appui du mémoire* ». Il semble donc nécessaire de rappeler que le candidat doit fournir des annexes apportant une **véritable illustration pratique** de son mémoire, permettant de compléter le corps du mémoire. La valeur ajoutée du mémoire s'évalue notamment au regard du travail fourni à la production d'annexes qualitatives (à titre d'exemples, on peut citer les questionnaires professionnels, les arbres de décisions, ou encore les fiches synthétiques). Il est possible de joindre des annexes issues de sources externes dans la mesure où elles sont directement corrélées au sujet exposé. Enfin, le volume d'annexes (qui doit rester raisonnable) influencera le choix de scinder le mémoire en un ou deux tomes.

Bibliographie à jour

Le candidat doit soutenir un mémoire à jour des dernières évolutions en la matière (réglementaires, normatives, techniques...). Il doit donc être en mesure de montrer que la bibliographie de son mémoire a été complétée par rapport à celle présentée dans le cadre de la demande d'agrément. Par ailleurs, les sites internet doivent avoir été actualisés et faire état d'une "date de dernière consultation" relativement récente.

Finition soignée

Le candidat veillera à la clarté, à la précision et à la concision de ses propos. Le mémoire qui est transmis au jury pour la soutenance doit être considéré comme un véritable outil marketing valorisant le travail effectué. C'est pour cela qu'il faut attacher une importance particulière à la relecture afin d'éviter les fautes de grammaire et de conjugaison.

Par ailleurs, une reprographie de qualité (impression en couleurs avec une reliure en dos carré-collé, première de couverture soignée, choix judicieux des couleurs) a pour avantage de prédisposer favorablement l'examineur. Le mémoire doit être comparable à une proposition commerciale que serait susceptible de faire le futur diplômé une fois en exercice, à de nouveaux clients.

Pour conclure, le DEC est l'ultime étape d'un cursus académique visant à accueillir le candidat au sein d'une profession jeune, dynamique mais aussi exigeante. Il doit donc concevoir son mémoire comme une carte de visite, véritable investissement au service de son avenir professionnel. Préparer le DEC, c'est avant tout viser l'excellence ! ■

Note

1. Bruno Delhoustal anime de nombreuses conférences de préparation aux épreuves, notamment avec l'ANECS. Il a également fondé www.ObjectifDEC.com